



INSCRIPTION SCOLAIRE DES ENFANTS DE CEAULMONT A L'ECOLE MATERNELLE LE CLOS DU VERGER D'ARGENTON-SUR-CREUSE

Vous êtes habitant de la commune de Ceaulmont, vous êtes concerné :

- Si votre enfant doit effectuer sa première rentrée à l'école maternelle en toute-petite, petite ou moyenne section ;

A la période des préinscriptions, vous devez vous munir :

- du livret de famille,
- d'éventuels documents précisant le domicile de l'enfant, en cas de séparation notamment,
- d'un justificatif de domicile (facture d'eau, téléphone, EDF, quittance de loyer),
- de la copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations,

--

**Pour tout renseignement,
contactez le service des affaires scolaires de la mairie d'Argenton-sur-Creuse
au 02.54.24.65.23**